

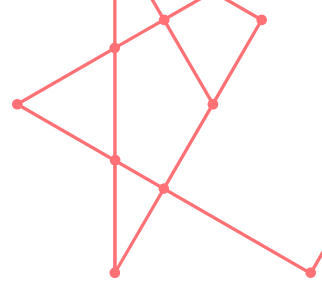
JONK ENTREPRENEUREN LUXEMBOURG ORGANISE LA 1ÈRE ÉDITION DES « THE ENTREPRENEURIAL SCHOOL AWARDS 2018 »



Dans un monde en perpétuel mouvement, l'éducation à l'entrepreneuriat apparaît comme un vecteur de développement prometteur. C'est dans ce cadre que le projet « The Entrepreneurial School » avait été lancé par la DG Entreprise de la Commission européenne en 2012.

Au niveau national, la promotion du profil « Entrepreneurial School » dans le système éducatif luxembourgeois a été présentée en novembre 2016. Depuis lors, quatre lycées ont adopté le profil « entrepreneuriat » et élaborés des concepts pédagogiques différents depuis la rentrée 2017-2018.

En parallèle, afin de rendre visible les initiatives d'éducation entrepreneuriale, Jonk Entrepreneuren Luxembourg organise un concours national annuel « The



Entrepreneurial School Awards (TES-Awards) » pour encourager les établissements scolaires à développer leur palette d'initiatives envers les élèves. Le concours TES-Award européen avait été lancé en 2015 et permettra à un lycée luxembourgeois de s'y présenter.

Modalités de participation au TES-Award

5 lycées se sont inscrits au concours cette année : Lycée technique de Bonnevoie, Lycée Ermesinde, Lycée technique de Lallange, l'Ecole de Commerce et de Gestion et l'Ecole Privée Marie-Consolatrice. Les cinq participants ont remis un dossier de candidature qui a été analysé par un jury composé de représentants provenant du monde scolaire et du monde économique. La remise des prix s'est tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce où M. Carlo Thelen a accueilli les convives.

Des échanges positifs entre les représentants du monde éducatif

Une ronde de discussions a ensuite eu lieu entre M. Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Mme. Francine Closener, Secrétaire d'Etat à l'Economie, Mme. Sarah Desplat, attachée à la direction du Lycée technique de Lallange, Mme. Pascale Strauss, directrice adjointe du Lycée technique de Bonnevoie, M. Serge Lucas, directeur de l'Ecole privée Marie-Consolatrice, M. Robert Theisen, attaché à la direction du Lycée Ermesinde et M. Joseph Britz, directeur de l'Ecole de Commerce et de Gestion. Des échanges positifs qui ont renforcé l'envie et le besoin de s'investir pour les jeunes et leur proposer des expériences entrepreneuriales parallèles au cursus scolaire.

Le Lycée Ermesinde remporte le « The Entrepreneurial School Award »

C'est le Lycée Ermesinde qui remporte cette première édition. La sélection était difficile mais le lycée s'est distingué par son modèle dynamique qui permet aux élèves de s'investir activement dans des entreprises et de développer dès le plus jeune âge des compétences entrepreneuriales. Le Lycée Ermesinde pourra ainsi représenter le Luxembourg lors du concours européen qui se déroulera le 7 novembre à Vienne.

Pour cette première édition trois autres prix ont été remis :

- 1) Le prix « Entrepreneurship Education Activities » a été décerné à 2 écoles, le Lycée technique de Lallange et le Lycée technique de Bonnevoie. Ce prix récompense ces deux lycées qui ont réussi à implémenter une multitude d'activités entrepreneuriales pour les élèves mais également à former le corps enseignant.
- 2) Le prix « Community and Collaboration » a été remis à l'Ecole Privée Marie-Consolatrice. Il récompense la manière dont l'établissement a inclut la communauté locale et le secteur économique dans les différentes activités.
- 3) Le prix « Entrepreneurial Vision and Plan » a été attribué à l'Ecole de Commerce et de Gestion. Il récompense l'école qui a mis en place un plan d'action et qui possède une vision et une stratégie définie sur l'éducation entrepreneuriale.

www.jel.lu



Jonk Entrepreneuren

Luxembourg asbl

